



Recreer une sarl, devenir gerant, risque ??

Par **dadadine**, le 18/01/2011 à 00:15

Bonjour,

Une amie a des soucis avec sa société (EURL), elle me propose de devenir gérante d'une nouvelle société (SARL). Si elle ne trouve pas quelqu'un pour reprendre la société elle risque que ses actifs soient vendus par lots aux enchères.

Suite a des problèmes financier, elle arrête son commerce et a besoin d'une gérante car interdit bancaire.... Donc elle ne peut pas recréer a son nom propre. Elle céderai le fond de commerce.

Je ne serais pas salarié de cette entreprise et pas rémunéré non plus.

Ma question est la suivante : quels sont les risques en tant que gerant d' une entreprise si celle si contracte des dettes ou ne fonctionne pas?

Biens personnels ? Autre ?

Ne pas oublier que si en redémarrant son activité ça ne fonctionne pas elle vendra le fond de commerce.

Merci pour votre réponse

Par **fabienne034**, le 18/01/2011 à 08:52

vous serez poursuivie sur vos biens personnels que s'il ya faute de gestion il faut gérer vous

même et ne pas servir de femme de paille

pour avoir des statuts gratuits de SARL

<http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm>

POUR TOUT SAVOIR SUR LA SARL

<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>